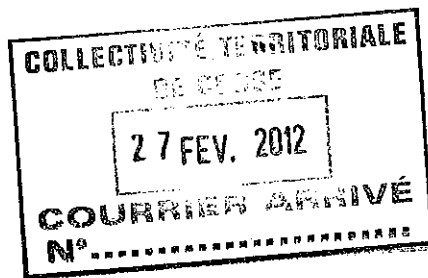


Mr Clément BERTHAIL
LD Piscia, Palazzu Mariola
20167 PERI
06.21.84.31.49



Mr Le Président du Conseil Exécutif de
Corse
Direction administrative et comptable
22 Cours Grandval,
20187 Ajaccio

Monsieur,

Intéressé par un terrain, vendu par un particulier sur la commune de Bocognano, je m'adresse à vous car une parcelle appartenant à la CTC borde ce dernier. En effet, la parcelle N°908 résulte de l'expropriation de l'ancien propriétaire au moment de la construction de la déviation de la N193. La Collectivité Territoriale de Corse est-elle prête à céder de terrain, et pour quel montant, votre réponse étant déterminante quant à l'achat de la parcelle N°907.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Peri, le 25.02.2013

Clément BERTHAIL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Clément BERTHAIL', written over a horizontal line.

Direction Adjointe aux Infrastructures
et Transports

Direction Administrative et Comptable

COURRIER ARRIVÉ

N°:

122

Date:

28 FEB. 2013

Département :
CORSE DU SUD

Commune :
BOCOGNANO

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
AJACCIO
6, Parc Cunéo d'Ornano. BP409 20195
20195 AJACCIO CEDEX1
tél. 0495503501 - fax 0495503517
cdf.ajaccio@dgfip.finances.gouv.fr

Section : D
Feuille : 000 D 03

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 02/05/2011
(fuseau horaire de Paris)

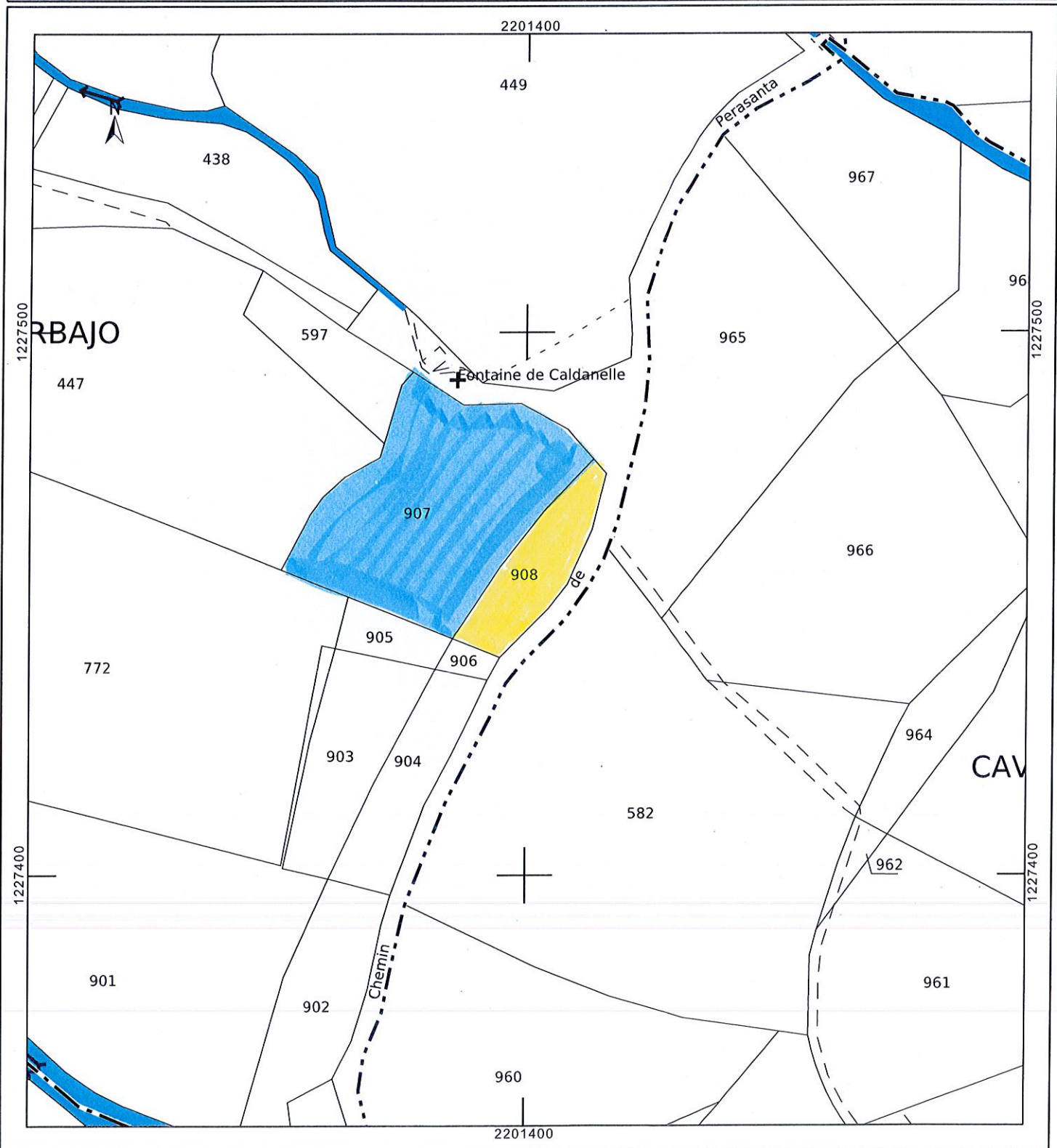
Coordonnées en projection : RGF93CC42

©2010 Ministère du budget, des comptes
publics et de la réforme de l'État

 CTC
 N. PLANTIERE

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

21 JUN 2013

COURRIER ARRIVÉ

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE CORSE ET DU DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

L'Administrateur Général des Finances Publiques
Directeur Régional des Finances Publiques

Ajaccio, le 14 juin 2013

A

2 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE
BP 410
20191 AJACCIO CEDEX

France Domaine

Téléphone : 04.95.51.95.79
Télécopie : 04.95.23.64.72

Dossier suivi par Anne BUSSON
anne.busson@dgfp.finances.gouv.fr

Monsieur le président du Conseil exécutif de Corse
Hôtel de la collectivité territoriale de Corse
22 Cours grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX

Objet : Demande d'estimation domaniale de la valeur vénale au m² d'une parcelle non bâtie.

Vos références : Votre courrier reçu par mes services le 3 juin 2013.

Nos références : 2013-040V0176.

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me demander mon avis sur la valeur vénale au m² d'une parcelle non bâtie cadastrée section D n°908, lieu-dit « Quarciu Morellu », sur la commune de Bocognano d'une superficie totale de 397 m².

J'ai l'honneur de vous informer, que compte tenu des caractéristiques du bien et des renseignements en possession du service, sa valeur vénale peut être fixée à :

- 0,35 € le m².

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle des biens. Une nouvelle consultation du service des domaines sera nécessaire si l'opération, objet de la présente demande, n'est pas réalisée dans le délai d'un an.

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques
De Corse et du département de la Corse du Sud
L'inspectrice évaluatrice

Anne BUSSON

COURRIER ARRIVÉ

N° 456

le

24 JUN 2013

Direction Administrative et Comptable
Service de la Gestion Administrative

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

27 JUN 2013

BUREAU FONCIER

N° 7/2013

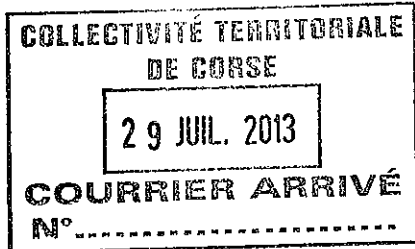
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Mr Clément BERTHAIL

LD Piscia, Palazzu Mariola

20167 PERI

06.21.84.31.49



Mr Le Président du Conseil Exécutif de
Corse

Direction administrative et comptable

22 Cours Grandval,

20187 Ajaccio

Référence : 212A2013/PCS/TP

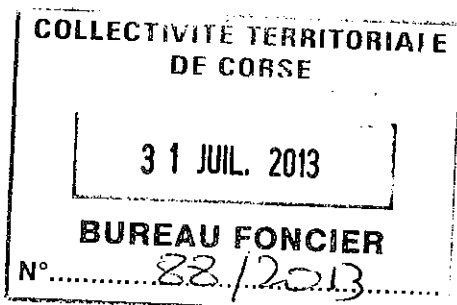
Monsieur,

Suite à ma demande d'acquisition de la parcelle cadastrée D908 au Lieu-Dit Quarciu-Morellu sur la commune de Bocognano, je vous donne mon accord sur la proposition de prix qui m'a été faite. Ainsi, je vous demande de bien vouloir m'indiquer la démarche afin que nous puissions procéder à cette transaction.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Peri, le 24.07.2013

Clément BERTHAIL



Direction Adjointe aux Infrastructures
et Transports

Direction Administrative et Comptable

COURRIER ARRIVÉ

N°: 492

Date: 30 JUL. 2013

C -> dossier n. BERTHAIL
copie -> chrono.

Fiche n°:75

ESTIMATION IMMOBILIERE

n° de Plan:114.143.145.146.

Commune de : BOCOGNANO

4) Propriétaire présumé: Cts MINICONI Félicie / CAVIGLIOLI M.J

5) Situation, références cadastrales, description sommaire de l'immeuble:

- Section D n°448. «Quarcio Morellu » Surf. Tot: 1870 m2. Empr: 397 m2
Parcelle en bordure du chemin de Perasanta, d'aspect pentu, en nature de friche herbeuse.

- Section D n°28. « Fao ». Surf. Tot: 7880 m2. Emprise: 4941 m2
D n°33. «Zuccaru». d° : 20170 m2. d° : 17978 m2
D n°34. d° . d° : 5620 m2. d° : 5078 m2

Parcelles sises en contrebas de la RN, d'aspect pentu ou vallonné en nature de maquis (D.33) et de châtaigneraie (D.28,34).

- Parcelles hors zone urbanisée, non au contact des réseaux publics. Evaluation en fonction de l'usage effectif.

6) Origine de propriété: Indéterminée

7) Situation locative: Supposées libres de toute occupation.

• Propriété N° 078 - Mme CAVIGLIOLI Marie Jeanne

Parcelles S^o D₁ N^{os} 33 et 34 - lieu-dit "ZUCCARO" - Commune de BOGOGNANC
 S^o D₃ N° 448 - lieu-dit "Quarcia Norellu"

a) indemnité principale

- 5078 m² à 1 F le m² = 5078 F

- 17.978 m² à 1,50 F le m² = 26.967 F

- 397 m² à 3 F le m² = 1.191 F

33.236 F

- 41 châtaigniers sur emprise à . . . = 14.350 F
 350 F le plant

TOTAL INDEM. PRINCIPALE ----- 47.586 F

b) indemnité accessoires

- indemnité de emploi 20% ----- 9.517,20 F

- ind. manque à gagner perte de récolte

60 kgs par ombre x 5 F le kg x 41 plants ----- 12.300 F

TOTAL INDEM. ACCESSOIRES ----- 21.817,20 F

TOTAL INDEMNITE de DE POSSESSION ----- 69.403,20 F

arrondi à ----- 69.403 F

attribuée à Madame CAVIGLIOLI Marie Jeanne